

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES					M 2 60 ECTS
Mention :	SCIENCES DU LANGAGE					
Parcours :	FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET AIRES LINGUISTIQUES					
Volume horaire étudiant :	120h (dont 48 h non mutualisées)	144h (dont 96 h non mutualisées)	h	h	10 semaines (ou 350h minimum)	264 h (+ stage)
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Pr. Samir BAJRIĆ Faculté de Lettres et Philosophie 2, bd Gabriel 21000 DIJON	Raphaël GROS Secrétariat de la Faculté de Lettres et Philosophie ☎ 03.80.39.55.84 raphael.gros@u-bourgogne.fr Pour la formation à distance, contacter : scolmaster.cfoad@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Lettres et Philosophie

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Cette formation est principalement destinée aux candidats désireux d'acquérir des connaissances en matière de linguistique française et comparée et de se perfectionner dans les techniques d'enseignement du français, soit dans telle ou telle zone linguistique et culturelle, soit en s'adressant à un public linguistiquement et culturellement hétérogène

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Métiers : divers postes d'enseignant de français en France et dans le monde, de concepteur de produits de formation en langue française, de programmeur d'activités culturelles, d'expert en conception et organisation de formations, de responsable de centres culturels français, d'attaché culturel, de responsable de projet, métiers de l'édition liés à la filière FLE, etc.

Poursuite d'études : Doctorat (soumis à un accord de l'enseignant-chercheur sollicité et du directeur de l'école doctorale)

Des passerelles et conversions professionnelles sont envisageables entre différents parcours de la mention SDL.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Compétences pédagogiques générales permettant non seulement d'enseigner efficacement le français à des locuteurs de nombreuses autres langues-cultures, mais également de diffuser dans les parties du globe institutionnellement non-francophones les grands acquis de la civilisation d'expression française ; compétences méthodologiques particulières rendant possible une évaluation fructueuse de l'appropriation du français, grâce à la productivité de l'approche contrastive français vs une autre langue (ciblage géographique).

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Voir précédemment (Compétences acquises à l'issue de la formation)

Modalités d'accès à l'année de formation : recrutements distincts recherche et Pro

■ de plein droit :

Pour les étudiants ayant validé le Master 1 *Sciences du langage* à l'Université de Bourgogne ou dans une autre université française et ayant obtenu une note moyenne générale (celle des deux semestres de M 1) égale ou supérieure à 12 / 20.

Pour le CFOAD, se renseigner auprès de la scolarité de la formation : <http://cfoad.u-bourgogne.fr/>

■ sur sélection :

Pour les étudiants titulaires d'un diplôme jugé équivalent (cursus universitaires français ou autres) et sur examen de dossier.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation

en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université <http://sefca.u-bourgogne.fr/>)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Master mention « Sciences du langage »	
Parcours 1 « Sciences du langage »	Parcours 2 « FLE et aires linguistiques »
M1 présentiel et à distance	M1 présentiel et à distance
M2 présentiel	M2 présentiel et à distance

Abréviations : SDL = Sciences du langage ; FLE = Français Langue Étrangère.
Admission et possibilités de réorientation du M1 au M2

Note explicative :

Le Master 2 Professionnel FLE, FLS, FOS, actuellement proposé uniquement à distance, cessera d'exister en tant que tel à l'horizon de 2017 afin de renaître la même année sous une forme plus fédératrice. D'une part, il s'inscrira dans le prolongement du M1 parcours FLE et aires linguistiques, d'autre part il sera partie intégrante de nos deux plateformes d'enseignement, en présentiel et à distance. Jusqu'à présent, il était en concurrence étroite avec la 2^{ème} année du Master Didactique du français (double coût pour l'université, car cette situation entraînait deux cellules programmatiques quasi-identiques). Dorénavant, un seul parcours « FLE et aires linguistiques » sera proposé comme une réponse unique aux besoins du monde professionnel dans le domaine de l'enseignement du français (un seul coût pour l'université, car le Master 2 « FLE et aires linguistiques » accueillera les étudiants des deux actuels parcours « rivaux », à savoir actuel Master 2 Didactique du français et actuel Master 2 FLE, FLS, FOS)

■ **Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :**
M 2 Parcours FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE ET AIRES LINGUISTIQUES

Couleur verte = cours mutualisés avec le parcours SDL

SEMESTRE 3

UE 1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Aires culturelles	Littératures francophones	24			3	CT	CT	3		3
TOTAL UE 1		24	0		3			3		3
UE 2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fondamentaux didactiques	Sociolinguistique et plurilinguisme	24			3	CT	CT	3		3
	Référentiels et évaluation		24		3	CT	CT	3		3
TOTAL UE 2		24	24		6			6		6
UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Théorie et pratique de l'ingénierie pédagogique et de la formation	Ingénierie de la formation	24			3	CT	CT	3		3
	Gestion du projet	24			3	CT	CT	3		3
	Un cours à choisir parmi : -Analyse et conception de matériel didactique - Montage et expertise des formations en FLE/FOS		24		4		CT	3		3
		48	24		10			12		12
TOTAL UE 3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 4	Séminaire de linguistique 2	24			4	CT	CT	2		2
Linguistique	Linguistique contrastive		12		2	CT	CT	2		2
		24	12		6			4		4
TOTAL UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
UE 5										
Outils	Méthodologie de la recherche		12		3	CT	CT	3		3
	Langue vivante		24		2	CT	CT	2		2
		0	36		5			5		5
TOTAL UE 5										

TOTAL Semestre 3	120	144		30						
-------------------------	------------	------------	--	-----------	--	--	--	--	--	--

SEMESTRE 4

UE6	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Mémoire de stage et soutenance				30			30		30
TOTAL UE6		0	0		30			30		30

TOTAL Semestre 4		0	0		30					
-------------------------	--	----------	----------	--	-----------	--	--	--	--	--

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● Sessions d'examen

Une session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage en juin avec possibilité de retour des mémoires et rapports de stage en septembre (uniquement pour les masters)

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136A, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.

Pour le stage, il est indispensable de signer et de faire signer par différents responsables une convention de stage. Un imprimé doit être retiré au bureau 136A

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

● Équivalences :

Le semestre Universitaire Européen peut remplacer certaines UE.

Stage

Pour le parcours « Français langue étrangère et aires linguistiques », le stage peut être effectué dans différents établissements et institutions publics et privés, en accord avec l'enseignant-chercheur responsable du stage.

Ce dernier doit être, dans la mesure du possible, en cohérence avec les orientations choisies.

La durée du stage est de **20 heures minimum d'enseignement en Master 1**, de **350 heures d'observation et d'enseignement en Master 2 Pro** (contrat de minimum 60 jours, le semestre 4 étant entièrement réservé au stage).

Le stage donne lieu à un mémoire de stage impliquant une notation par lecture en Master 1 et une notation par soutenance en Master 2 Pro.

Une convention de stage doit être **OBLIGATOIREMENT SIGNÉE AVANT LE DÉBUT DU STAGE** par les parties concernées : la structure d'accueil, l'Université, l'enseignant-chercheur responsable du diplôme et l'étudiant(e). Il est vivement conseillé aux étudiants de prévoir un délai moyen d'1 semaine entre le dépôt de leur convention à la scolarité pour signature et le début du stage.

Cette convention assure à l'étudiant(a) une couverture « Accidents du Travail ». Tout(e) étudiant(e) présent(e) sur son lieu de stage avant signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

Les conventions de stage sont créées directement par l'étudiant, via son ENT, sur l'outil P-Stage. Un guide d'utilisation de l'outil P-Stage peut être obtenu auprès de la scolarité (Bureau 136 A) ou sur le site internet de notre UFR <https://ufr-lettres-philosophie.u-bourgogne.fr/>